

**DELIBERATION (2023- 42)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Finances : Budget principal : autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024.

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Date de convocation : 30 novembre 2023

Présents : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY.

Représentés : MM. MME : Patrick BOUDINHON (pouvoir à Sébastien SIRIEIX), Marie-Aimée GUILMAN (pouvoir à Pascal BRUHAT).

Absents : MM. Antoine MARCHAND, Michel MARTINIANI.

Secrétaire de séance : M. Alain LAGRU.

- Vu l'article L1612-1 du CGCT, le budget 2024 n'étant pas voté au 1^{er} janvier :

Monsieur le Maire demande, qu'afin de procéder au mandatement de factures d'investissement avant le vote du Budget 2024, il lui soit donné l'autorisation d'engager des dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2023, soit 23 552 €, répartis comme suit :

Compte	Crédits ouverts
D 165 – Dépôt et caution	400 €
D 203 - 167 frais d'études	3 750 €
D 20415332 – GFP Bâtiments et installations	12 185 €
D2157 - 97 matériel et outillage technique	736 €
D 231 – 112 immobilisations encours	4 500 €
D 231 – 163 immobilisations encours	750 €
D2188 – 131 autres immo corporelles	1 231 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des 11 votants :

- autorisent Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2023, soit 23 552 €, afin de procéder au mandatement de factures d'investissement avant le vote du Budget 2024, selon la répartition ci-dessus.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus

Affiché le 5 décembre 2023

Au registre sont les signatures

En Mairie de La Roche-Noire, le 5 décembre 2023

Le Maire, Pascal BRUHAT

Envoyé en préfecture le 06/12/2023

Reçu en préfecture le 06/12/2023

Publié le



ID : 063-216303065-20231204-DEL2023_42BP-DE